



Angoulême, le 28 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nuit de la saint Sylvestre Mobilisation des forces de sécurité et de secours

**Comme chaque année, des dispositifs de sécurité et de secours sont mis en œuvre dans le département pendant les nuits de réveillon afin que chacun puisse profiter des fêtes sereinement.**

Durant la nuit de la Saint Sylvestre, la gendarmerie nationale et la police nationale renforceront leurs patrouilles sur l'ensemble du département et mutualiseront leurs moyens, notamment avec ceux de la police municipale dans les agglomérations d'Angoulême et de Cognac, afin de garantir la sécurité des biens et des personnes

Les forces de l'ordre seront également présentes sur le terrain afin de procéder à des opérations de dépistage d'alcoolémie, de stupéfiants et de contrôles de vitesse.

Les effectifs du SAMU et du SDIS seront renforcés afin de faire face aux appels d'urgence traditionnellement plus nombreux.

Enfin, pour prévenir tout incident ou trouble à l'ordre public, il est rappelé qu'un arrêté préfectoral **interdit toute vente de carburants au détail dans des récipients transportables** dans certaines communes du département et que **la vente, l'utilisation, le port et le transport d'artifices de divertissements et d'articles pyrotechniques sont interdits** sur la voie publique ou en direction de la voie publique, sur l'ensemble du département, **du jeudi 21 décembre 2017 jusqu'au mardi 2 janvier 2018.**

**Pierre N'Gahane, Préfet de la Charente, rencontrera le 31 décembre 2017 les personnels des services mobilisés pour la sécurité de tous.**

**Vous êtes cordialement invités à suivre ces visites, selon le programme suivant :**

- 18h00 SAMU**
- 19h00** Centre de traitement de l'alerte (C.T.A.) et Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (C.O.D.I.S.) du **Service départemental d'incendie et de secours**
- 19h30** Centre opérationnel de la gendarmerie (C.O.G) du **Groupement départemental de gendarmerie nationale**
- 20h00** Centre d'information et de commandement (C.I.C) de la **Direction départementale de la sécurité publique.**

